

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA

8^e Convention d'affaires



« TERROIRS DE PICARDIE »

Lundi 10 octobre 2016

MÉGACITÉ | AMIENS

■ **EXPOSANT*** (date limite d'inscription le 30 septembre)

Stand : 100€ TTC (comprend une table, deux chaises et une grille caddie)

Gratuit pour les adhérents à jour de leurs cotisations et contributions 2015
(merci de cocher la case), **chèque de caution obligatoire à joindre à l'inscription**

Terroirs de Picardie Bienvenue à la ferme ABP Agro-Sphères

Pour les adhérents : l'inscription sera prise en compte à réception d'un chèque de caution de 100 € TTC, à l'ordre du Comité de promotion des produits de Picardie, qui sera rendu le matin de la Convention lors de l'installation. A défaut, il sera encaissé.

Pour les non-adhérents : l'inscription sera prise en compte à réception d'un chèque d'inscription à l'ordre du Comité de promotion des produits de Picardie.

Pour toute inscription non annulée avant le 6/10/16, le chèque d'inscription sera encaissé.

Vous avez besoin d'électricité ?

1 kva : 43 € TTC 3Kwa : 110 € TTC

* Les produits alimentaires doivent être dans "l'esprit" de la charte Terroirs de Picardie. Les demandes d'inscription seront validées par le comité d'organisation (Chambres d'agriculture des Hauts-de-France, ABP, Agro-Sphères et le comité de promotion des produits de Picardie)

GRATUIT

■ **VISITEUR**

■ **PRESSE**

Je souhaite recevoir des informations sur :

- les produits et réseaux «Terroirs de Picardie»
- les conditions et démarches pour adhérer à «Terroirs de Picardie»
- la newsletter** «Terroirs de Picardie» à l'adresse suivante :

@

Nom - Prénom :

Structure / Fonction :

Adresse :

Tel :

Adresse courriel :

Domaine d'activité :

Produits présentés :



Comité de promotion des produits de Picardie
Chambre Régionale d’Agriculture
des Hauts-de-France
19 bis, rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS Cedex 3